



FICHE MISSION

RESPONSABLE D'ATELIER ou LABORATOIRE pédagogique

Année universitaire
2010-2011

Montant maximum de la
PRP : de 12 à 24 hTD

Le Responsable d'atelier ou de laboratoire, a pour principales missions :

- La responsabilité administrative du laboratoire ou atelier
- Gestion des stocks de produit
- Gestion du budget
- Accueil H&S des nouveaux personnels accueillis au laboratoire
- Encadrement du personnel
- Gestion de l'accès au laboratoire
- Mise en place et gestion du cahier de laboratoire
- Veiller à l'entretien du laboratoire et du parc machine

Il peut être mis fin à la fonction du Responsable d'atelier ou laboratoire par perte de qualité d'enseignant, par démission ou par décision du Directeur de l'ENSAIT.

Le Responsable d'atelier ou laboratoire s'engage à remettre chaque année un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au titre de l'année universitaire.

Nom Prénom :
Grade :

Date et Signature